

États financiers du

Fonds Iman de Global

31 décembre 2017

Table des matières

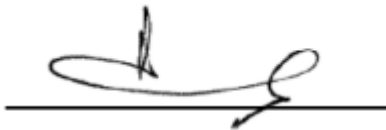
Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière	1
Rapport de l'auditeur indépendant	2-3
États de la situation financière	4
Comptes de résultat et de résultat global.....	5
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	6
Tableaux des flux de trésorerie	7
Annexe du portefeuille	8
Notes annexes	9-16

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers ci-joints du Fonds Iman de Global (le « Fonds ») ont été dressés par la direction et sont approuvés par le Conseil d'administration de Global Growth Assets Inc. La responsabilité de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers incombe à la direction. Il incombe au Conseil d'administration d'examiner et d'approuver ces états financiers et de s'assurer que la direction s'acquitte adéquatement de ses responsabilités à l'égard de l'information financière.

Global Growth Assets Inc. a mis en place des processus adéquats pour assurer la pertinence et la fiabilité de l'information financière publiée. Les états financiers ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et contiennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements, tel qu'il est décrit à la note 2 des états financiers.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. agit à titre d'auditeur externe du Fonds et a audité ces états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada en vue d'exprimer aux porteurs de parts du Fonds son opinion sur les états financiers. Son rapport est reproduit ci-après.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Alex Manickaraj', is written over a solid horizontal line.

Le chef de la direction,
Alex Manickaraj

Toronto (Ontario)
Le 19 mars 2018

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention des porteurs de parts du
Fonds Iman de Global

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds Iman de Global, qui comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016 ainsi que les comptes de résultat et de résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds Iman de Global aux 31 décembre 2017 et 2016, ainsi que des résultats de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Deloitte S.E.N.C.R.L./S.r.l.

Comptables professionnels agréés

Experts-comptables autorisés

Le 19 mars 2018

Fonds Iman de Global

États de la situation financière aux 31 décembre 2017 et 2016

	2017	2016
	\$	\$
Actif		
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (note 6)	44 518 054	34 343 512
Trésorerie	1 411 800	724 247
Souscriptions à recevoir	399 585	150 328
Dividendes à recevoir	27 694	28 907
Autres débiteurs	1 168	1 168
Total de l'actif	46 358 301	35 248 162
Passif		
Rachats à payer	294 152	198 107
Frais de gestion à payer (note 8)	85 311	65 504
Autres charges à payer	11 102	8 527
Total du passif	390 565	272 138
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	45 967 736	34 976 024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	40 739 954	30 291 442
Série F	5 227 782	4 684 582
Parts émises et en circulation à la fin de l'exercice (note 7)		
Série A	2 069 178	1 698 907
Série F	242 952	243 065
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	19.69	17.83
Série F	21.52	19.27

Approuvé par le Conseil d'administration de
Global Growth Assets Inc., le gestionnaire du Fonds



Ronald Brooks
Administrateur



Peter Ostapchuk
Administrateur

Fonds Iman de Global

Comptes de résultat et de résultat global pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

	2017	2016
	\$	\$
Produits		
Revenu de dividendes	928 922	778 262
Autres produits	1 548	815
Profit réalisé à la cession de placements	1 604 794	981 874
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	3 611 023	(468 571)
Perte de change sur la trésorerie	(17 900)	(75 620)
	6 128 387	1 216 760
Charges		
Frais de gestion (note 8)	1 114 101	856 029
Frais d'évaluation et d'administration	218 853	105 753
Retenues d'impôt à la source	158 318	122 914
Autres charges	56 440	95 323
Honoraires d'audit	48 693	48 693
Frais de garde	21 969	21 088
Frais d'inscription	19 399	18 210
Frais de transaction (note 9)	12 896	15 384
Frais du comité d'examen indépendant	2 925	2 925
Moins : charges absorbées par le gestionnaire du Fonds	(372 601)	(298 170)
	1 280 993	988 149
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4 847 394	228 611
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série (note 10)		
Série A	4 231 324	208 609
Série F	616 070	20 002
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 10)		
Série A	2.22	0.13
Série F	2.60	0.08

Fonds Iman de Global

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

2017	Série A	Série F	Total
	\$	\$	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	30 291 442	4 684 582	34 976 024
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4 231 324	616 070	4 847 394
Distributions			
Tirées du gain en capital	(868 650)	(114 513)	(983 163)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(868 650)	(114 513)	(983 163)
Transactions sur les parts rachetables			
Produit de l'émission de parts rachetables	10 192 837	1 031 152	11 223 989
Réinvestissements de distributions	868 227	95 311	963 538
Rachat de parts rachetables	(3 975 226)	(1 084 820)	(5 060 046)
Augmentation nette provenant de transactions sur les parts rachetables	7 085 838	41 643	7 127 481
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	10 448 512	543 200	10 991 712
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice	40 739 954	5 227 782	45 967 736
2016	Série A	Série F	Total
	\$	\$	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	26 316 105	5 706 982	32 023 087
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	208 609	20 002	228 611
Distributions			
Tirées du gain en capital	(612 025)	(94 010)	(706 035)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(612 025)	(94 010)	(706 035)
Transactions sur les parts rachetables			
Produit de l'émission de parts rachetables	6 411 516	2 063 344	8 474 860
Réinvestissements de distributions	610 657	80 912	691 569
Rachat de parts rachetables	(2 643 420)	(3 092 648)	(5 736 068)
Augmentation nette provenant de transactions sur les parts rachetables	4 378 753	(948 392)	3 430 361
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3 975 337	(1 022 400)	2 952 937
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice	30 291 442	4 684 582	34 976 024

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Fonds Iman de Global

Tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

	2017	2016
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4 847 394	228 611
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte de change sur la trésorerie	17 900	75 620
Profit réalisé à la cession de placements	(1 604 794)	(981 874)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(3 611 023)	468 571
Commissions et autres frais de transaction liés au portefeuille	8 574	9 206
Charges à payer	118 427	201 929
Produit de la vente de placements	12 891 141	9 298 237
Achat de placements	(17 858 440)	(11 776 929)
Souscriptions, et dividendes à recevoir et autres débiteurs	(248 044)	(147 903)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation	(5 438 865)	(2 624 532)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	11 223 989	8 474 860
Rachat de parts rachetables	(5 060 046)	(5 736 068)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(19 625)	(14 466)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	6 144 318	2 724 326
Augmentation de la trésorerie	705 453	99 794
Trésorerie au début de l'exercice	724 247	700 073
Perte de change sur la trésorerie	(17 900)	(75 620)
Trésorerie à la fin de l'exercice	1 411 800	724 247
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	902 047	754 396

Fonds Iman de Global

Annexe du portefeuille
au 31 décembre 2017

	Nombre d'actions	Coût moyen \$	Juste valeur \$
Titres de capitaux propres (96,9 %)			
Îles Caïmans (6,0 %)			
Tencent Holdings Ltd. CAAE	42 720	1 035 791	2 777 423
France (2,3 %)			
Sanofi-Aventis	9 758	1 159 525	1 055 368
Allemagne (4,2 %)			
BASF SE	5 777	638 320	797 769
SAP SE	8 038	775 335	1 130 690
		1 413 655	1 928 459
Irlande (2,2 %)			
Medtronic PLC	10 169	1 134 794	1 028 246
Japon (1,5 %)			
NTT DOCOMO INC.	23 600	572 854	697 823
		572 854	697 823
Pays-Bas (6,0 %)			
ASML Holding NV	6 019	921 586	1 315 096
Unilever NV Amsterdam	19 679	1 149 394	1 390 916
		2 070 980	2 706 012
Suisse (6,5 %)			
Nestlé SA	15 011	1 438 254	1 616 222
Roche Holding AG	4 295	1 311 741	1 360 277
		2 749 995	2 976 499
Royaume-Uni (2,3 %)			
Astrazeneca PLC	12 069	866 816	1 046 041
États-Unis (65,9 %)			
3M Company	4 869	1 283 135	1 435 050
Alphabet Inc., catégorie C	2 237	1 717 892	2 931 162
Apple Inc.	17 193	2 211 333	3 643 386
Celgene Corporation	7 074	1 146 268	924 433
Chevron Corporation	10 182	1 496 673	1 596 169
CVS Health Corporation	13 968	1 308 105	1 268 085
Eli Lilly and Company	6 238	668 659	659 740
Johnson & Johnson	11 685	1 304 532	2 044 388
McDonald's Corporation	6 051	824 255	1 304 171
Merck & Co. Inc.	13 137	821 326	925 655
Microsoft Corporation	32 868	1 826 655	3 520 616
Nike Inc., catégorie B	13 897	793 445	1 088 490
PepsiCo, Inc.	8 915	1 318 917	1 338 718
Pfizer Inc.	33 132	1 530 542	1 502 700
Procter & Gamble Company	12 222	1 191 146	1 406 175
Schlumberger Limited	8 661	847 105	730 869
Starbucks Corporation	14 183	1 064 538	1 019 960
Texas Instruments Incorporated	10 407	1 124 096	1 361 033
Visa Inc., catégorie A	11 216	1 138 631	1 601 383
		23 617 253	30 302 183
Total du coût et de la juste valeur des placements (96,9 %)		34 621 663	44 518 054
Trésorerie (3,1 %)			1 411 800
Autres actifs, déduction faite des autres passifs (0,1 %)			37 882
Actif net (100,1 %)			45 967 736

Les notes annexes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Fonds Iman de Global

Notes annexes

31 décembre 2017 et 2016

1. Entité présentant l'information financière

Le Fonds Iman de Global (le « Fonds ») est une fiducie d'investissement à participation unitaire à capital variable, établie en vertu des lois de la province de l'Ontario. Le Fonds a été établi le 6 février 2009 et il a commencé son exploitation le 10 mars 2009. Global Growth Assets Inc. (« GGA » ou le « gestionnaire du Fonds ») est le gestionnaire du Fonds, et CIBC Mellon est le dépositaire du Fonds.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Mural Street, Suite 201, Richmond Hill (Ontario) L4B 1J3.

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le gestionnaire du Fonds le 19 mars 2018.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »).

Le Fonds a adopté ce référentiel comptable en 2014, comme l'exigent les lois canadiennes sur les valeurs mobilières et le Conseil des normes comptables du Canada.

3. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables présentées ci-après ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées dans les états financiers.

Instruments financiers à la juste valeur

a) Classement et comptabilisation

Les placements comprennent des actifs financiers comme des titres de capitaux propres. Le Fonds a choisi d'appliquer IFRS 9, *Instruments financiers* (tel que modifié en novembre 2013) (« IFRS 9 »), de façon rétrospective au 1^{er} janvier 2013. Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Tous les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de recevoir des flux de trésorerie provenant de l'instrument arrive à expiration ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Par conséquent, les transactions d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction.

Les instruments financiers sont par la suite évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat et de résultat global.

Le coût des placements est calculé selon le coût moyen pondéré des placements. Les profits et les pertes réalisés sur cession, y compris les profits et les pertes de change sur ces placements, sont déterminés en fonction du coût moyen des placements. Les profits et les pertes découlant d'une variation de la juste valeur des placements sont inclus dans les comptes de résultat et de résultat global dans la période au cours de laquelle ils se produisent.

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu lors d'une transaction normale visant la vente d'un actif ou le transfert d'un passif conclue entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs (comme des titres cotés en Bourse) est évaluée selon leurs cours de clôture à la date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction déterminera le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur.

Un marché actif est un marché sur lequel ont lieu des transactions sur l'actif ou le passif selon une fréquence et un volume suffisants pour fournir de façon continue de l'information sur le prix.

Les contrats de change à terme sont évalués en fonction de l'écart entre la valeur du contrat à la date d'évaluation et sa valeur à la date où il a été établi.

Revenu de placement

Le revenu de dividende est comptabilisé à la date ex-dividende. Les profits et les pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré. Les produits, les profits (pertes) réalisés et la plus-value (moins-value) latente sont répartis entre les séries, au prorata.

Le Fonds est habituellement assujéti à des retenues d'impôt à la source exigées par certains pays sur le revenu de placement et les gains en capital. Ce revenu et ces gains sont comptabilisés en fonction du montant brut, et les retenues d'impôt à la source sont présentées en tant que charge distincte dans les comptes de résultat et de résultat global.

Écart de change

Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, soit également sa monnaie fonctionnelle et de présentation. Il s'agit de la monnaie qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des conditions et des événements sous-jacents du Fonds : les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle au moyen du taux de change en vigueur à la date de transaction. Les actifs et les passifs libellés en monnaie étrangère sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au moyen du taux de change en vigueur à la date d'évaluation. Les profits et les pertes de change liés à la trésorerie sont présentés au poste « Profit (perte) de change sur la trésorerie », et ceux ayant trait à d'autres actifs et passifs financiers sont présentés aux postes « Profit réalisé à la cession de placements » et « Variation de la (moins-value) plus-value latente des placements » des comptes de résultat et de résultat global.

Trésorerie

La trésorerie est composée de dépôts auprès d'institutions financières.

Distributions

Les produits gagnés par le Fonds sont distribués aux porteurs de parts au moins une fois par année, et ces distributions sont habituellement réinvesties par les porteurs de parts du Fonds. Les gains en capital nets réalisés (réduits par les reports prospectifs de pertes, le cas échéant) sont distribués aux porteurs de parts en décembre de chaque exercice.

Les profits et les pertes latents sont inclus dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts et ne peuvent être distribués jusqu'à ce qu'ils soient réalisés. Les pertes en capital ne sont pas distribuées aux porteurs de parts, mais elles sont conservées pour être contrebalancées par tout autre gain en capital réalisé futur.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Frais de transaction

Les frais de transaction sont passés en charges et sont inclus au poste « Frais de transaction » dans les comptes de résultat et de résultat global. Les frais de transaction sont les coûts marginaux directement imputables à l'acquisition, à l'émission ou à la sortie d'un placement, ce qui comprend les honoraires et les commissions versés aux agents, aux conseillers, aux courtiers et aux négociants.

Valeur liquidative attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Pour chaque série de parts du Fonds, une valeur liquidative distincte est calculée en prenant la quote-part des actifs communs du Fonds revenant à la série, moins la quote-part des passifs communs du Fonds revenant à la même série, et en soustrayant de ce montant tous les passifs qui ont trait uniquement à une série précise. La valeur liquidative par part de chaque série est déterminée en divisant la valeur liquidative de la série par le nombre de parts en circulation de cette série à la date d'évaluation.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Dans le compte de résultat et de résultat global, l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est calculée en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice.

4. Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

Classement des parts rachetables émises par le Fonds

Aux termes des IFRS, l'International Accounting Standard (« IAS ») 32 exige que les parts d'une entité qui comprennent une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées en tant que passif financier.

5. Risque lié aux instruments financiers

Les activités du Fonds l'exposent à divers types de risques financiers liés à ses stratégies de placement, aux instruments financiers et aux marchés dans lesquels il investit. Les principaux risques comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de prix et le risque de change). Le niveau de risque dépend des objectifs de placement du Fonds et des types de titres dans lesquels il investit. Ces risques, ainsi que les pratiques du Fonds en matière de gestion des risques, sont décrits ci-dessous.

a) Risque de crédit

Le Fonds est exposé au risque de crédit, qui est le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure de payer des sommes en entier lorsqu'elles deviennent exigibles. Toutes les transactions sur les titres cotés sont réglées à la livraison par l'entremise de courtiers agréés. Le risque de manquement est considéré comme minime, car la livraison des titres vendus n'a lieu qu'à la réception du paiement par le courtier. Dans le cas d'achats, le paiement n'est effectué que lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction n'aura pas lieu si l'une des deux parties manque à ses obligations.

Le risque de crédit du Fonds est réputé être minimal, car la trésorerie représente une petite part du portefeuille total de placements.

5. Risque lié aux instruments financiers (suite)

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond à la possibilité que des placements du Fonds ne puissent être aisément convertis en trésorerie, au besoin. Le Fonds pourrait être assujéti à des restrictions en matière de liquidité en raison d'un volume insuffisant sur les marchés des titres du Fonds, ou les titres pourraient être assujéti à des restrictions juridiques ou contractuelles en ce qui a trait à leur revente. En outre, le Fonds est exposé au rachat quotidien en trésorerie de parts rachetables. Les parts du Fonds sont rachetées sur demande à la valeur liquidative actuelle par part, au gré du porteur de parts. Le risque de liquidité est géré au moyen de l'investissement de la majorité des actifs du Fonds dans des placements qui sont négociés sur un marché actif et qui peuvent facilement être cédés. Le Fonds vise à conserver suffisamment de positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité; par conséquent, le risque de liquidité du Fonds est considéré comme minimal. De plus, le Fonds conserve suffisamment de fonds en caisse pour financer les rachats prévus.

Aux 31 décembre 2017 et 2016, tous les passifs financiers du Fonds arrivaient à échéance dans les trois mois. Les parts rachetables sont rachetables sur demande, au gré du porteur.

c) Risque de marché

Les placements du Fonds sont assujéti au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Les paragraphes suivants comprennent des analyses de sensibilité qui démontrent l'incidence qu'auraient eue sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables des changements pouvant raisonnablement affecter la variable de risque pertinente à chaque date de clôture. En pratique, les résultats réels pourraient différer et l'écart pourrait être significatif.

i) Risque de change

Le Fonds détient des actifs et des passifs qui sont libellés en devises autres que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle. Il est par conséquent exposé au risque de change, car la valeur des titres libellés en d'autres devises fluctuera en raison des variations des taux de change. De même, le Fonds peut conclure des contrats de change à terme avec l'intention première de contrebalancer ou de réduire les risques de change liés aux placements, ainsi que d'améliorer périodiquement le rendement du portefeuille. La valeur en dollars canadiens des contrats de change à terme est déterminée au moyen des taux de change à terme fournis par un fournisseur de services indépendant. Des pertes peuvent survenir si la valeur de la devise subit une variation ou si la contrepartie ne respecte pas le contrat.

Les tableaux suivants présentent un sommaire de l'exposition du Fonds au risque de change aux 31 décembre 2017 et 2016. Si le taux de change entre le dollar canadien et les devises avait augmenté (diminué) de 10 %, toutes les autres variables demeurant par ailleurs constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait (diminué) augmenté de 4 451 805 \$ au 31 décembre 2017 (31 décembre 2016 – 3 434 351 \$). En pratique, les résultats réels pourraient différer des données indiquées dans la présente analyse de sensibilité.

31 décembre 2017	Actifs monétaires	Actifs non monétaires	Exposition nette	Pourcentage de l'actif net
	\$	\$	\$	%
Livre sterling	–	1 046 041	1 046 041	2,3
Euro	–	5 689 839	5 689 839	12,4
Yen japonais	–	697 823	697 823	1,5
Franc suisse	–	2 976 499	2 976 499	6,5
Dollar américain	294	34 107 852	34 108 146	74,2
Total	294	44 518 054	44 518 348	96,9

5. Risque lié aux instruments financiers (suite)

c) Risque de marché (suite)

i) Risque de change (suite)

31 décembre 2016	Actifs monétaires	Actifs non monétaires	Exposition nette	Pourcentage de l'actif net
	\$	\$	\$	%
Livre sterling	–	816 541	816 541	2,3
Euro	–	3 839 802	3 839 802	11,0
Yen japonais	–	1 171 996	1 171 996	3,4
Dollar de Singapour	–	622 635	622 635	1,8
Franc suisse	–	2 451 173	2 451 173	7,0
Dollar américain	315	25 441 365	25 441 680	72,7
Total	315	34 343 512	34 343 827	98,2

ii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que des variations causées par le risque de taux d'intérêt ou le risque de change). Le gestionnaire du Fonds vise à atténuer ce risque grâce à une sélection appliquée et à la diversification de titres et d'autres instruments financiers selon les limites prévues par les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Le tableau suivant présente l'incidence qu'aurait une variation de 10 % des indices Dow Jones Sustainability World et Dow Jones Islamic Market Titans 100 (les « indices de référence ») sur l'actif net du Fonds, au moyen d'une corrélation historique entre le rendement du Fonds et le rendement des indices de référence du Fonds, aux 31 décembre 2017 et 2016, toutes les autres variables demeurant par ailleurs constantes.

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
	\$	\$
Incidence sur l'actif net	4 596 774	3 497 602

Cette analyse présume que toutes les autres variables sont demeurées les mêmes. La corrélation historique n'est pas forcément représentative de la corrélation future.

5. Risque lié aux instruments financiers (suite)

d) Risque de concentration

Le risque de concentration survient lorsque les expositions sont concentrées dans une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produit, du secteur ou du type de contrepartie. Le tableau suivant présente un sommaire du risque de concentration du Fonds.

Segment de marché	2017	2016
	%	%
Soins de santé	25,7 %	26,2 %
Technologie de l'information	30,2 %	33,2 %
Biens de consommation de base	12,5 %	10,9 %
Biens de consommation discrétionnaire	10,5 %	6,8 %
Produits industriels	–	5,4 %
Services de télécommunications	7,6 %	3,7 %
Services financiers	3,5 %	3,1 %
Énergie	5,1 %	5,1 %
Matières premières	1,7 %	3,8 %
Total	96,8 %	98,2 %

6. Évaluation de la juste valeur

Le Fonds classe la juste valeur de ses instruments financiers selon une hiérarchie où le plus haut niveau correspond aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et le niveau le plus bas correspond aux données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

- Niveau 1 : Juste valeur qui correspond aux prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le gestionnaire peut avoir accès à la date d'évaluation.
- Niveau 2 : Données d'entrée autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement, y compris les données d'entrée sur des marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.
- Niveau 3 : Données d'entrée fondées sur au moins une donnée d'entrée significative non observable et qui ne s'appuient pas sur des données du marché. Il n'y a que peu ou pas d'activité sur le marché. Le choix des données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur repose en grande partie sur le jugement et les estimations de la direction.

6. Évaluation de la juste valeur (suite)

Si des données d'entrée de différents niveaux sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement au sein de la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur. Les tableaux suivants, qui portent sur la hiérarchie des justes valeurs, présentent l'information sur les actifs et les passifs du Fonds évalués à leur juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs aux 31 décembre 2017 et 2016.

31 décembre 2017	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Titres de capitaux propres	44 518 054	–	–	44 518 054
Total des actifs financiers	44 518 054	–	–	44 518 054

31 décembre 2016	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Titres de capitaux propres	34 343 512	–	–	34 343 512
Total des actifs financiers	34 343 512	–	–	34 343 512

Aucun transfert entre les niveaux n'a été effectué au cours des exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016.

Les valeurs comptables de la trésorerie, des souscriptions à recevoir, des dividendes à recevoir, des autres débiteurs, des rachats à payer, des frais de gestion à payer et des autres charges à payer se rapprochent de leurs justes valeurs en raison de leur échéance à court terme.

7. Parts rachetables

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts de chaque série.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016, le nombre de parts émises rachetées et en circulation est présenté dans le tableau suivant.

	Série A		Série F	
	2017	2016	2017	2016
Parts en circulation, au début	1 698 907	1 445 457	243 065	294 929
Parts rachetables émises	534 990	367 932	49 087	106 998
Parts rachetables rachetées	(207 631)	(148 674)	(53 512)	(163 055)
Parts émises au réinvestissement de distributions	42 912	34 192	4 312	4 193
Parts en circulation, à la fin	2 069 178	1 698 907	242 952	243 065

8. Frais de gestion et autres charges

Frais de gestion et transactions entre parties liées

Le Fonds verse au gestionnaire du Fonds des frais de gestion annuels allant jusqu'à 2,5 % pour les parts de série A et à 1,5 % pour les parts de série F, qui sont assujettis à la taxe de vente harmonisée, selon le cas, afin de couvrir les frais de gestion. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement, et ils sont versés le dernier jour de chaque mois en fonction de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les frais de gestion se sont établis à 1 114 101 \$ (31 décembre 2016 – 856 029 \$), dont une tranche de 85 311 \$ (31 décembre 2016 – 65 504 \$) demeure à payer.

Au 31 décembre 2017, Global RESP Corporation détenait une tranche de 1 507 290 \$ des parts du Fonds. Au cours de l'exercice, Global RESP Corporation a reçu des distributions de 33 031 \$.

8. Frais de gestion et autres charges (suite)

Charges

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges directes ayant trait à ses activités, comme les commissions et les frais de courtage, les taxes, les honoraires d'audit et les frais juridiques, les frais de garde et les autres charges. Chaque série de parts du Fonds est responsable des charges d'exploitation qui se rapportent précisément à celle-ci.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, la rémunération versée aux membres du Comité d'examen indépendant par le Fonds s'élève à 2 925 \$ (31 décembre 2016 – 2 925 \$).

Certains frais d'administration et de garde ont été absorbés par le gestionnaire. Ces charges sont présentées dans les comptes de résultat et de résultat global. Cette absorption peut être résiliée par le gestionnaire du Fonds en tout temps sans préavis.

9. Commissions de courtage et rabais de courtage sur titres gérés

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, le Fonds a payé des commissions de courtage et d'autres frais de transaction de 12 896 \$ (31 décembre 2016 – 15 384 \$) pour des transactions du portefeuille.

10. Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Les tableaux suivants présentent le calcul de l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016.

Série A	31 décembre 2017	31 décembre 2016
	\$	\$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4 231 324	208 609
Nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant la période	1 903 127	1 566 510
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	2,22	0,13

Série F	31 décembre 2017	31 décembre 2016
	\$	\$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	616 070	20 002
Nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant la période	237 195	252 825
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	2,60	0,08

11. Impôt sur le résultat

Le Fonds est admissible comme fiducie de fonds communs de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « *LIR* »). Les revenus du Fonds sont assujettis à l'impôt, y compris les gains en capital nets réalisés, pour l'exercice où ces montants ne sont pas payés aux porteurs de parts ni à payer aux porteurs de parts à la fin de l'exercice. L'impôt sur les gains nets réalisés non payés ou à payer par le Fonds est généralement recouvré conformément aux dispositions de remboursement de la *LIR* et de la loi de l'impôt sur le revenu des provinces, à mesure que les rachats sont effectués. Le Fonds s'assure que des distributions suffisantes de revenus et de gains en capital nets réalisés sont faites aux porteurs de parts inscrits pour le Fonds, afin qu'aucune charge d'impôt sur le résultat ne soit requise dans les états financiers.

Le Fonds n'a aucun solde de report en avant de pertes autres qu'en capital. Aucune valeur n'a été comptabilisée dans les états de la situation financière à l'égard des reports de pertes en avant.